



FICHE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES ISOLEES OU VULNERABLES

*Fiche à remplir par la personne concernée ou son représentant légal
Ce registre s'adresse aux personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap*

✉ A retourner au :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Pôle Solidarités
1 avenue de Verdun – Immeuble LE FORUM
Téléphone 04 75 79 21 50
Courriel : ccas-polesolidarités@mairie-valence.fr

Je demande à être inscrit(e) sur le registre des personnes isolées de la ville de Valence afin d'être contacté(e) en cas de plan d'alerte ou d'urgence (CANICULE / GRAND FROID / PANDEMIE) déclenchée par la Préfecture.

Coordonnées

NOM :

Prénom :

Adresse :

Porche, étage :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Date de naissance :

Je vis seul(e) : **OUI** **NON**

Médecin traitant

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (vous vous êtes assuré(e)
préalablement de leur accord)

1 – NOM : PRENOM :
ADRESSE : Téléphone :
Lien de parenté :
Elle dispose des clés de mon logement ? OUI NON

2 – NOM : PRENOM :
ADRESSE : Téléphone :
Lien de parenté :
Elle dispose des clés de mon logement ? OUI NON

Je reçois quotidiennement de la part de la famille, amis, voisins

une visite OUI NON

un appel téléphonique OUI NON

Je bénéficie de services d'aides à domicile OUI NON
Si oui, quand ? Merci de remplir le tableau

	NOM	Tél	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SOINS INFIRMIERS							
AIDE MENAGERE							
REPAS A DOMICILE							
TELEALARME*							

* Pour les personnes équipées d'une téléalarme proposée par **Vitaris** :
J'autorise la transmission de mes coordonnées à Vitaris afin de n'être appelé/e que par le CCAS pendant les phases de canicule. En effet, les personnes équipées d'une téléalarme Vitaris sont appelées par un automate pour rappeler les consignes de prévention.
OUI NON

Je m'engage à informer le CCAS de mes absences afin de ne pas faire intervenir inutilement les services sociaux ou les services de secours.

Date :

Signature obligatoire :

Conformément à la loi informatique et liberté, les renseignements fournis sont **confidentiels** et ne seront transmis qu'au Préfet et aux personnes désignées pour assurer assistance et solidarité, lors d'un éventuel déclenchement du plan canicule.